

Université du Littoral
Côte d'Opale



Guide des études
LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention Mathématiques et Sciences Pour l'Ingénieur
Spécialité INFORMATIQUE

TROISIÈME ANNEE



Année 2016-2017

LIEU DE FORMATION

Centre Universitaire de la Mi-Voix
50 rue Ferdinand Buisson
CS 80699
62228 CALAIS Cedex

Responsable d'année : Gregory BOURGUIN
Président de jury: Denis ROBILLIARD

Secrétariat Pédagogique : Coralie Agneray

☎ : 03.21.46.36.11

Fax : 03.21.46.36.69

email : lic.info.calais@univ-littoral.fr

UNIVERSITE DU LITTORAL – COTE D'OPALE
LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES 3^{ème} année
Mention Informatique
□□□□□□□□

Qualités souhaitables

La Licence Sciences et Technologies, principalement dédiée aux sciences exactes, nécessite le goût de la rigueur et du raisonnement. La motivation et l'intérêt pour toutes les disciplines scientifiques enseignées sont des atouts indispensables à la réussite. Un Baccalauréat Scientifique est particulièrement bien adapté aux enseignements dispensés.

Organisation

La Licence STS (Sciences, Technologies et Santé) mention Informatique se prépare en trois années, soit six semestres puisque chaque année est divisée en deux semestres.

A chaque matière enseignée est attribué un certain nombre de « crédits ECTS » (European Credits Transfert System), valable dans les pays de l'Union Européenne – voir tableaux pages suivantes. Pour valider un semestre, un étudiant doit obtenir 30 crédits ECTS correspondant aux enseignements du semestre préparé.

La plupart des enseignements se répartissent en :

- Cours Magistraux en amphithéâtre (CM)
- Travaux Dirigés (TD)
- Travaux Pratiques (TP)

La plupart des matières sont évaluées par du contrôle continu et un examen, la note finale étant calculée selon la formule reportée dans les tableaux pages suivantes.

La troisième année de la licence mention Informatique propose 2 parcours : parcours Informatique (Info) ou parcours Signal et Informatique Industrielle (SII).

- Le parcours Informatique prépare essentiellement :
 - à l'entrée dans un master informatique, professionnel ou recherche
 - à un travail dans le domaine de l'industrie du logiciel : conception et développement du logiciel et des systèmes d'information, administration des systèmes et réseaux
- Le parcours Signal et Informatique Industrielle prépare essentiellement :
 - à l'entrée dans un master traitement du signal ou informatique industrielle ou automatique, professionnel ou recherche
 - à un travail dans les domaines industriels : conception/développement de systèmes industriels, contrôle qualité, traitement de l'information et communication.

Admission

L'entrée en 3^{ème} année est ouverte à tout étudiant ayant acquis :

- Pour le parcours Informatique : une 2^{ème} année de Licence Informatique
- Pour le parcours Signal et Info. Indus. : une 2^{ème} année de Licence SPI ou EEA Informatique
- Ou, pour les 2 parcours : les domaines industriels : conception/développement de systèmes industriels, contrôle qualité, traitement de l'information et communication
 - 3 semestres de Licence mention Informatique à l'ULCO, ou mention Mathématique à l'ULCO
 - ou après avis de la Commission de Validation des Etudes.

Note : les étudiants peuvent être tenus de suivre des modules de mise à niveau en fonction de leur diplôme à l'entrée.

LICENCE INFORMATIQUE 3ème année

Semestre 5

- UE (unité d'enseignement) -	Coefficients	Crédits ECTS	Heures	Modalités de contrôle Des connaissances
LANGAGE ORIENTÉ OBJETS – JAVA	5	5	54	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
UNITÉ D'OUVERTURE	1	3	20	Note finale = selon unité choisie
PROJET PERSONNEL PROFESSIONNEL (unité 3)	1	2	12	Note finale = 1/5 note CEL + 4/5 note PPP
ANGLAIS	3	3	25	Cf MCC LANSAD page 9
EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE	1	1	14	Note final = Note d'exposé
+ Parcours INFO				
RÉSEAUX	5	5	45	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
BASES DE DONNÉES AVANCÉES	5	5	48	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
PROCESSUS STOCHASTIQUES	4	3	30	Note finale = Contrôle Continu + examen
ASPECTS THÉORIQUES DE L'INFORMATIQUE	4	3	24	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
+ Parcours SIGNAL et INFO INDUS				
SYSTÈMES EMBARQUÉS MICROCONTRÔLEURS		4	39	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
RÉGULATION DOMOTIQUE		4	30	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
PROBABILITÉS– STATISTIQUES		4	39	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
TRAITEMENT NUMÉRIQUE DU SIGNAL		4	39	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen

Semestre 6

- UE (unité d'enseignement) -	Coefficients	Crédits ECTS	Heures	Modalités de contrôle Des connaissances
C++	5	6	48	Note finale = Note Examen
UNITÉ D'OUVERTURE	1	3	20	Note finale = selon unité choisie
ANGLAIS	3	3	25	Cf MCC LANSAD page 9
PROJET / STAGE (*)	4	4		Note finale = moyenne (soutenance ; rapport ; travail)
+ Parcours INFO				
IA et PROGRAMMATION LOGIQUE	4	4	40	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
GÉNIE LOGICIEL	5	4	48	Note finale = Note Examen
INFORMATIQUE GRAPHIQUE	4	3	36	Note finale = 1/3 CC + 2/3 Examen
ADMINISTRATION SYSTÈMES ET RÉSEAUX	4	3	36	Note finale = Note Examen
+ Parcours SIGNAL et INFO INDUS				
IMAGE ET VISION		4	40	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
PROGRAMMATION EMBARQUÉE		4	40	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
RECONNAISSANCE DE FORMES		3	40	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen
SYSTÈMES DE PERCEPTION		3	40	Note finale = 1/3 Contrôle Continu + 2/3 examen

Semestre 5

Tronc commun :

Programmation orientée objets – JAVA (5 ECTS, 12h CM, 42h TP)

- Concepts objets : encapsulation, héritage et polymorphisme
- Illustration avec le langage Java :
 - les bases,
 - les bibliothèques standards,
 - l'héritage,
 - les exceptions,
 - les classes abstraites et les interfaces
- les interfaces graphiques : AWT et SWING

Unité d'ouverture (3 ECTS, 20h)

- Selon les possibilités offertes chaque année lors de la rentrée.

Projet personnel et professionnel – unité 3 (2 ECTS, 12h TD)

- Réflexion sur le projet professionnel
- Sensibilisation aux problématiques de l'entreprise, présentation des aspects généraux de l'entrepreneuriat

Anglais (3 ECTS, 25h TD)

- Travail de la compétence linguistique en vue du passage du CLES.
- Travail des quatre savoir-faire (compréhensions et expressions écrites et orales) dans un environnement à coloration scientifique.
- Compréhension de texte et de document audio. Entraînement à la prise de parole.
- Travail terminologique avec consolidation du vocabulaire générale et début de spécialisation terminologique. Révision grammaticale.

Expression écrite et orale (1 ECTS, 14h)

- Règles de l'expression écrite : la rapport de stage et l'exposé

Parcours Info :

Réseaux (5 ECTS, 15h CM, 15h TD, 15h TP)

- Introduction au traitement du signal
- Modèle OSI : de la couche physique à la couche de présentation
- Applications : Ethernet, TCP/IP, UDP, routage et communication
- Programmation réseaux (socket, ...)

Bases de données avancées (5 ECTS, 12h CM, 12h TD, 24h TP)

- PL-SQL : LDD, LR, LMD, LCD, TCL,
- SGBDr : concepts, datawarehouse
- Administration : optimisation, intégrité, évolution
- Applications avec MySQL et Oracle

Aspects théoriques de l'informatique (3 ECTS, 9h CM, 9h TD, 6h TP)

- Dénombrabilité et calculabilité
- Théorie des langages : grammaires, automates, expressions rationnelles
- Analyse lexicale

Processus Stochastiques (3 ECTS, 9h CM, 18h TD, 3h TP)

- Probabilités - Propriétés élémentaires
- Probabilités conditionnelles et indépendance d'événements - Formule de Bayes
- Variables aléatoires et lois : densité de probabilité, espérance et variance
- Lois des grands nombres :
 - Simulation et méthodes Monte Carlo
 - Génération aléatoire

Parcours SII :

Systèmes embarqués / Microcontrôleurs (4 ECTS, 9h CM, 30h TP)

L'objectif de ce module est une introduction à la programmation d'un microcontrôleur pour le contrôle d'un système embarqué simple de type PIC, ARDUINO (ou C167).

- Architecture microcontrôleur : processeur, mémoire, périphériques internes
- Commande et lecture capteurs
- Interruptions et communication sérielle synchrone, asynchrone
- Comptage d'événements et mesure du temps

Régulation pour la domotique (4 ECTS, 9h CM, 21h TP)

Traitement numérique du signal (4 ECTS, 12h CM, 12h TD, 15h TP)

- Le signal numérique
- Passage de l'analogique au numérique : notions d'échantillonnage et de quantification
- Signal numérique et ses traitements : Transformée de Fourier rapide, filtrage numérique (RIF,RII)
- Le signal aléatoire :
 - description statistique (loi de probabilité, moments,...)
 - Densité spectrale de puissance
 - Filtrage linéaire

Proba – Stats (4 ECTS, 13h CM, 14h TD, 12h TP)

- Probabilités - Propriétés élémentaires
- Probabilités conditionnelles et indépendance d'événements - Formule de Bayes
- Variables aléatoires et lois : densité de probabilité, espérance et variance
- Lois des grands nombres :
 - Simulation et méthodes Monte Carlo
 - Génération aléatoire

Semestre 6

Tronc commun :

C++ (6 ECTS, 6h CM, 42h TP)

- Rappels de C
- Présentation du C++ : pointeurs, référence, classe, instance, héritage, surcharge, polymorphisme, typage dynamique, flux
- Éléments de programmation générique : templates

- Éléments de programmation fonctionnelle : foncteurs, lambda, fermetures
- Introduction à la STL
- Développement d'interface graphique avec GTKmm

Unité d'ouverture (3 ECTS, 20h)

- Selon les possibilités offertes chaque année lors de la rentrée.

Anglais (3 ECTS, 25h TD)

- Travail de la compétence linguistique en vue du passage du CLES.
- Travail des quatre savoir-faire (compréhensions et expressions écrites et orales) dans un environnement à coloration scientifique.
- Compréhension de texte et de document audio. Entraînement à la prise de parole.
- Travail terminologique avec consolidation du vocabulaire générale et début de spécialisation terminologique. Révision grammaticale.

Parcours INFO :

Intelligence Artificielle et programmation logique (4 ECTS, 12h CM, 13h TD, 15h TP)

- Introduction : définitions, historique, tendances actuelles en IA
- Logique propositionnelle
- Logique des prédicats
- Résolution de problèmes (A*, min-max, alpha-beta, méthodes Monte-Carlo)
- Applications en Prolog et Python

Génie logiciel (4 ECTS, 9h CM, 9h TD, 30h TP)

- Analyse, spécification et conception de logiciels par des méthodes orientées objet
- Modèles majeurs du développement des logiciels
- « Bonnes pratiques » pour améliorer la prise en compte des besoins du client.
- Formalisme UML (point de vue fonctionnel, statique, dynamique)

Informatique graphique (3 ECTS, 6h CM, 30h TP)

- modélisation d'objets 2D et 3D
- transformations géométriques
- élimination des parties cachées
- modèles d'illumination locale
- applications en OpenGL et Java3D

Administration des systèmes et réseaux (3 ECTS, 4h CM, 32h TP)

- Initiation à l'administration système et réseaux
- Introduction à Linux et à Debian
- Application sous Linux Debian (installation et compilation d'un noyau Linux/Debian, LogRotate, ProFTP, Apache, Netfiltering/IP table, Squid et Port Knocking)

Parcours SII :

Image et vision (4 ECTS, 13h CM, 12h TD, 15h TP)

- Image :
 - Analyse d'image : égalisation d'histogramme, moyennage,
 - Filtrage : filtrage linéaire, réponse fréquentielle, transformée de Fourier, filtre médian, ...
- Vision :
 - Exemples et démarche en vision industrielle.
 - vision industrielle : applications-éclairage-caméras

- Détection de primitives simples : points d'intérêts (détecteur d'Harris), segments et cercles (détecteur de Hough)

Programmation embarquée (4 ECTS, 8h CM, 8h TD, 24h TP)

Reconnaissance de formes (3 ECTS, 13h CM, 12h TD, 15h TP)

- Segmentation : accroissement de région, « Split and Merge », algorithmes de segmentation
- Morphologie Mathématique : opérateur de base, filtrage morphologique
- Acquisition d'une base d'images et amélioration
- Comparaison d'images et mesures de similarité
- Méthodes de scores de reconnaissances de formes

Reconnaissance de formes (3 ECTS, 13h CM, 12h TD, 15h TP)

- Traitement du signal : application au domaine des télécommunications, du positionnement satellitaire (GPS)
- Traitement d'image : application à la détection et au suivi d'objets dans des séquences vidéos, surveillance

(*) Semestre 6 : Projet et Stage

Parcours INFO :

La formation se termine :

- soit par un projet obligatoire (4ECTS)
- soit par un stage obligatoire (4 ECTS) de préparation au Master Informatique en Apprentissage de l'ULCO

Stage Facultatif

Un étudiant ayant fait le projet obligatoire peut, si il le désire effectuer un stage. Ce stage doit se faire en dehors des heures de cours et de projet. La note de stage sera intégrée comme bonus (voir plus bas "Bonus").

Projet obligatoire

Une période de 3 semaines est réservée en fin d'année pour la réalisation d'un projet en salle-machines, avec présence obligatoire. A la fin de cette période, le projet donne lieu à la remise d'un rapport et à une soutenance.

Stage de préparation au Master Informatique en Apprentissage

Le nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire au stage de préparation est limité. Les inscriptions sont validées par le président de Jury. Le stage est précédé d'une démarche de contact obligatoire vis à vis des entreprises cherchant des apprentis, encadrée par un enseignant. Le stage a une durée minimum de 6 semaines, en dehors des semaines de cours. Il donne lieu à la remise d'un rapport et à une soutenance au début du mois de septembre de l'année en cours.

Parcours SII:

Stage

La formation se termine par un stage en entreprise dans les domaines industriels : conception/développement de systèmes industriels, contrôle qualité, traitement de l'information et communication. Le stage est valorisé par 4 ECTS. Le stage commence début juin et a une durée minimum de 6 semaines. Il donne lieu à la remise d'un rapport et à une soutenance au début du mois de septembre de l'année en cours.

Contrôle des connaissances

Sessions d'examen

Deux sessions d'examens sont organisées par semestre : la première session a lieu à la fin de chaque semestre et la deuxième session, de rattrapage, a lieu en juin aussi bien pour le premier semestre que pour le deuxième semestre

Chaque session d'examen met en jeu la règle de compensation dans le cadre des parcours types. Ainsi, il y a compensation (pondérée par les différents coefficients) entre les matières d'un même semestre et d'une même année.

Il n'y a pas de note éliminatoire mais la présence est obligatoire.

Modalités de contrôle des connaissances et jury d'examens

Chaque UE a son propre calcul pour la note terminale du semestre, selon la règle :

$$\text{Note session 1} = a * \text{CC} + (1 - a) * \text{Ex1},$$

où "CC" désigne la note de contrôle continu, "Ex1" la note d'examen de première session et "a" un coefficient de pondération (le plus souvent 1/3 – voir tableau des UE).

Lors de la session 2, la note du contrôle continu (CC) est reprise dans la note finale selon la formule :

$$\text{Note session 2} = \text{SUP} (\text{Ex2} ; a * \text{CC} + (1 - a) * \text{Ex2})$$

où "Ex2" désigne la note d'examen de seconde session et "a" est le même coefficient de pondération qu'en session 1. **Attention** : la note de session 2 remplace la note de session 1, même si elle est inférieure.

Note : le jury peut accorder des "points de jury" à une UE, un semestre ou une année.

Validation et capitalisation des UE et des semestres

L'étudiant valide un semestre s'il obtient une note supérieure ou égale à 10/20 en moyenne coefficientée des différentes UE du semestre considéré. L'étudiant valide l'année s'il obtient une note supérieure ou égale à 10/20 en moyenne des 2 semestres.

En cas d'échec sur un semestre, l'étudiant peut valider les UE où il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Les UE validées sont capitalisées, c'est à dire conservées d'une session d'examens à l'autre, et d'une année à l'autre (sauf si changement de constitution de la licence).

- Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours. Dans APOGEE (logiciel de validation des notes) sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé. L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

- A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ». La note ZERO sera alors saisie. Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

- Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

Etudiants boursiers

La présence aux examens, aux TDs et aux TP des étudiants boursiers est obligatoire. Le rectorat demande à l'ULCO de rendre compte de l'assiduité des étudiants boursiers, qui peuvent être astreints à rembourser les aides perçues en cas d'absences injustifiées.

Etudiants salariés

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant au moins 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire. Ils doivent attester du statut de salarié (attestation de l'employeur), et sont dispensés d'assiduité aux TD et TP.

Un étudiant salarié n'est pas tenu de passer le CC et peut n'assister qu'aux examens terminaux de chaque semestre.

Bonus

Un bonus (sport, LV2, ou toute autre discipline enseignée à l'ULCO et non obligatoire dans la formation) peut-être pris à chaque semestre. Les points supérieurs à 10 des notes de bonus se cumulent jusqu'à un maximum de 10 points. Ce cumul est coefficienté à 3 % et rajouté à la moyenne du semestre (soit 0.3 pt maximum). En cas de redoublement, le bonus n'est pas conservé.

Bonus sport : obligation, pour être évalué, d'adresser un mail au secrétariat STAPS (stapsc@univ-littoral.fr) en y précisant son numéro d'étudiant, sa formation et son année d'étude.

Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD

Responsable LANSAD – CGU CALAIS : Anne WAGNER – MCF, HDR

LICENCE 3

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5^e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL Les examens terminaux commun de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Session 1

L3 S5 tout en contrôle continu

L3 S6 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2

Le 2nd semestre de l'année en cours (L3 S6) s'inscrivant dans la continuité du 1^{er} semestre, l'étudiant qui a obtenu une note globale inférieure à 10/20 au 1^{er} semestre et égale ou supérieure à 10/20 au 2nd semestre garde la note obtenue au 2nd semestre pour les épreuves de rattrapage du 1^{er} semestre en session 2.

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation.

Cadrage général pour la session 2 :

L3 S5 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

L3 S6 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ainsi que la note CLES)

CLES et certifications en langues

Intégration du CLES en L3 – semestre 6

En plus de l'évaluation semestrielle en langues, le semestre 6 de L3 intègre le CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LANSAD) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LANSAD.

Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

Le CLES 2 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau B1 ou supérieur lors d'un test de positionnement.

Le CLES 1 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année.

Tableaux de conversion de la réussite totale ou partielle au CLES

Licence 3 – Semestre 6

Obtention d'une certification de niveau B2 : 20/20

Obtention d'une certification de niveau B1 : 16/20

Voici le tableau de correspondance des notes (CLES) pour le niveau LICENCE uniquement.

	Obtention d'une certification B1	Obtention d'une certification B2
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

Dates de passage du CLES 1 et du CLES 2

CLES 1 :

- CLES 1 anglais : vendredi 13 janvier 2017

CLES 2 :

- CLES 2 anglais : vendredi 2 décembre 2016

Bonus Centre de Langues (LV2)

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence pour le 2^e semestre de l'année d'études en cours.

CLES 1 : - CLES 1 espagnol et allemand : jeudi 2 mars 2017

CLES 2 : - CLES 2 espagnol et allemand : jeudi 1 décembre 2016

Accueil – Information – Réorientation

Etudiants tuteurs : il est possible pour les étudiants de L3 de devenir tuteurs d'étudiants de première et deuxième années (conseil, accompagnement pédagogique).

Orientation :

Le Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation et Insertion Professionnelle (S.U.A.I.O. – I.P.) en synergie avec les secrétariats pédagogiques et les correspondants enseignants, présente toute l'année ses services : auto documentation, entretiens pédagogiques personnalisés. Ne pas hésitez à les contacter pour préparer la suite de votre cursus.

Directeur des études : Denis ROBILLIARD

Président de jury du L3 Informatique : Gregory Bourguin

Secrétariat pédagogique

Coralie AGNERAY tél : 03 21 46 36 11

Ouverture :

Lundi : 8h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Mardi : 8h00 – 12h30 / 13h15 - 16h10

Mercredi : 8h30 – 12h30

Jeudi : 8h00 – 12h30 / 13h15 – 18h00

Vendredi : 8h00 – 12h30 / 13h15 – 16h10

courriel : lic.info.calais@univ-littoral.fr

PRREL Réussite : A. Ahmad (courriel : adeel.ahmad@univ-littoral.fr)

SUAIO-IP : tél :03 21 46 36 13

Insertion Professionnelle : M. ARMANI tél :03 28 23 74 23